



Projet JEMP « Jeunes et Employabilité »

Développement des compétences principales de travail (soft skills) des jeunes chercheurs d'emploi par l'Agence Nationale pour l'Emploi et le Travail Indépendant (ANETI)

Le Projet JEMP « Jeunes et employabilité » vise à améliorer l'accès au marché du travail des jeunes en renforçant leur employabilité et leurs compétences entrepreneuriales et en outillant les Institutions du Marché du travail de façon à ce qu'elles fournissent des services de Conseil, d'orientation professionnelle, et de coaching aux jeunes chercheurs d'emploi.

Au 30 avril 2019, le Projet a permis de mettre en place au sein de l'Agence Nationale pour l'Emploi et le Travail Indépendant (ANETI), **8 clubs de chercheurs d'emploi**, de recruter **38 coachs** intervenant en appui aux Conseillers de l'ANETI dans le processus d'accompagnement des jeunes. Ainsi plus que **6000 jeunes chercheurs d'emploi** ont bénéficiés du coaching en soft skills et de formations et d'accompagnement en éducation financière au sein des clubs de chercheurs d'emploi.

Le projet a renforcé les capacités internes de l'ANETI qui offre désormais des services efficaces aux jeunes chercheurs d'emploi, car les accompagnements proposés répondent d'avantage aux besoins du marché du travail et donnent plus de chances aux jeunes bénéficiaires de concrétiser leur projet professionnel. De ce fait, l'ANETI est devenue un acteur public et un prestataire de services innovants mieux adaptés au contexte des marchés locaux du marché du travail tunisien. Cette innovation du service public tunisien rend cette expérience pilote un modèle à dupliquer dans d'autres pays.

Plusieurs outils pédagogiques, Guides et Manuels ont été développés dans le cadre du Projet et mis à la disposition des institutions publiques, tels que :

- ✓ Le Guide de coaching en Soft Skills,
- ✓ La plateforme TADRIB, destinée aux conseillers de l'ANETI pour assurer les formations et l'accompagnement en soft skills,
- ✓ La plateforme TABADEL, destiné aux conseillers accompagnateurs de l'ANETI, décrivant les moyens d'actions nécessaires à la préparation et à l'organisation des séances d'accompagnement collectives.

On note les changements suivants qui sont déjà visibles à l'échelle du projet :

- ✓ L'acquisition de compétences en « Soft Skills » provoque un large changement comportemental chez les jeunes. C'est ainsi qu'ils deviennent conscients de leurs propres freins à l'employabilité et rompent avec la passivité et la résignation pour s'inscrire dans une démarche proactive.
- ✓ Grâce à la formation et l'accompagnement en « Education financière », les jeunes font des choix « Éclairés » et prennent des décisions efficaces sur l'utilisation de leur argent et la gestion de leurs épargnes et de leurs crédits.
- ✓ Les jeunes deviennent responsables de leur projet professionnel, pilotent activement les recherches inhérentes. Ils deviennent ainsi offreurs de compétences et non plus demandeurs d'emploi ou bénéficiaires d'une aide.

